



Informations communales

Changement au sein du Conseil communal

Le Conseil communal a pris acte avec regret de la démission de Madame Laurence Prizzi en date du 14 mars 2022. Elle a été remplacée le 4 avril par Monsieur Benoît Jordil, premier vient-ensuite de la liste « Entente communale ». Le Conseil communal se réjouit de son arrivée et en profite pour communiquer la nouvelle répartition des dicastères.

Laurence Prizzi a été élue Conseillère communale lors des élections de 2016. Durant son mandat, elle a été en charge des routes, de la santé, de la culture, du sport et des loisirs. Afin de pouvoir mieux concilier ses obligations professionnelles et familiales, Laurence Prizzi a décidé, après une période de réflexion, de démissionner du Conseil communal, avec effet au 14 mars dernier. Son engagement au Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) doit être particulièrement salué. Laurence Prizzi a en effet œuvré à l'intégration des deux EMS du district au sein du RSSV. Le Conseil communal et le personnel de la commune tiennent à saluer son implication pour notre commune et notre district et lui souhaitent le meilleur pour l'avenir.

Benoît Jordil, 34 ans, est technicien en géomatique. Il travaille auprès de l'entreprise GeoSud SA à Romont. Premier vient-ensuite de la liste 1 « Entente communale », Benoît Jordil a accepté son élection et a été assermenté le 28 mars 2022. Il a participé à sa première séance de Conseil communal le 4 avril. Le Conseil communal se réjouit de cette nouvelle collaboration et de l'arrivée d'un élu disposant de précieuses compétences dans les domaines techniques.

Les dicastères sont répartis comme suit :

- Savio Michellod, Syndic : Administration générale – Relations publiques – Sécurité – Jeunesse
- Christine Varone, Vice-Syndic : Finances – Economie – Transports (pas de changement)
- Kimberly Castelberg, Conseillère communale : Santé - Affaires sociales – Cimetière
- Fabienne Dietrich, Conseillère communale : Eaux – Gestion des déchets (pas de changement)
- Stéphane Dorthe, Conseiller communal : Constructions – Immeubles – Agriculture (pas de changement)
- Benoît Jordil, Conseiller communal : Routes – Culture – Sport et Loisir
- Annelore Kleijer, Conseillère communale : Enfance – Energie – Environnement – Aménagement (pas de changement)

Suite à l'élection de Benoît Jordil au sein du Conseil communal, le siège qu'il occupait à la commission financière est vacant. Dès lors, les personnes intéressées par ce poste peuvent adresser leur candidature à l'administration communale. L'élection est prévue lors de l'assemblée communale qui se déroulera le 31 mai prochain.

Le Conseil communal

Granges, le 4 avril 2022